

FAMILLES FAVRE

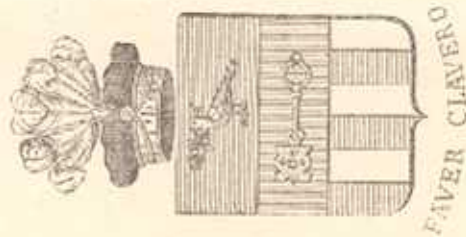
CONTEMPORAINES

D'APRÈS LES DOCUMENTS AUTHENTIQUES

PAR

E. RÉVÉREND DU MESNIL

ADJUTÉ COMMISSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DÉPARTEMENTALE DE L'AIN
ET DE LA SOCIÉTÉ DÉPARTEMENTALE D'AUBEY



PARIS

SCHLESINGER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE DE SEINE, 12

1870

Tous droits réservés

FAMILLES FAVRE

Dans une précédente étude, ayant pour titre : *La Président Favre, Vaugelas et leur famille*, nous avons donné une filiation complète des Favre de Meximieux, souche primitive des diverses branches établies en Savoie, en Bresse et en Dauphiné.

Il nous a paru utile de rechercher s'il existait actuellement des familles du même nom pouvant se rattacher à ces anciens Favre, dont l'existence est constatée dès le xiii^e siècle.

Les registres officiels de d'Hozier, conservés à la bibliothèque impériale, pouvaient offrir des détails certains : nous citerons textuellement l'extrait des enregistrements d'armoiries faits dans les généralités de Bourgogne et du Lyonnais, au nom de Favre ou de Faure.

Il est fâcheux que ces documents ne soient pas plus complets. Malgré les erreurs nombreuses provenant du fait des commis chargés de l'enregistrement des armoiries,

ils contiennent de précieuses indications que nous n'avons garde de négliger.

Nous rapporterons ensuite deux familles qui se relient vraisemblablement à la tige principale des Favre, originaires de Meximieux, mais pour lesquelles le défaut de renseignements précis nous empêche de préciser le degré de jonction. L'identité des noms et la contemporanéité des personnages, dans des lieux rapprochés, rattachent à la même souche cette race antique des conseillers de ville lyonnais, que nous rencontrons dans les rôles de 1382 à 1586 : ce sont les Favre de Lyon dont nous parlerons les premiers.

Puis viendront les Favre-Clavairez, que les traditions domestiques les mieux établies affirment comme descendant des Favre de Savoie.

Esprons que le temps, qui est un grand maître en fait de découvertes archéologiques, amènera de plus heureux et de plus savants que nous, à compléter nos indications : dans ces siècles d'ignorance et d'incertitude, malgré le prestige glorieux que donnaient les Croisades à la noblesse française, il n'y a guère que les grandes maisons, les *familles chevaleresques* qui aient conservé des preuves certaines de leurs origines. Savoir écrire était le privilège d'un petit nombre et une occupation indigne des nobles, qui, affectant de ne savoir signer, frappaient le par chemin du pommeau de leurs épées. Il faut arriver au xv^e siècle pour obtenir, dans les archives publiques, des

renseignements plus abondants. Ce n'est qu'à la fin du xiv^e siècle que les registres paroissiaux, en dépit de nombreuses omissions, peuvent donner une filiation certaine. Malgré leur aridité, ces documents sont intéressants ; surtout ils sont authentiques. Nous les avons amplement consultés pour les Favre de Lyon.

DES ARMOIRIES DES FAMILLES DU NOM DE FAVRE.

Les Favre de Savoie portaient pour armes, nous l'avons dit : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de Maures, liées ou tortillées d'argent, deux en chef et une en pointe.

Ce sont bien celles insérées par Guichenon au commencement de leur généalogie, *Histoire de Bresse et du Bugey*. Lyon, 1650.

Nous nous sommes demandé si ces têtes de Maures ne seraient point une concession des ducs de Savoie, en témoignage des nombreux services rendus à cette illustre maison, par Guyonnet Favre et ses descendants, absolument comme en France, les fleurs de lys d'or, posées dans les armoiries particulières sur un champ d'azur, sont présentes toujours une faveur de nos rois. Jeanne d'Arc reçut du roi Charles VII, en commémoration de sa bravoure et de ses exploits, avec le nom du *Lis*, deux fleurs de lys sur un écu d'azur.

Mais il existait autrefois, dans l'église Saint-Apolli-

naire de Meximieux, une chapelle, à la gauche du maître autel, sous le vocable de saint Claude, fondée par la famille Favre et dont Vaugelas fut le dernier possesseur. A la voûte se trouvent gravées les armes des fondateurs ; elles ont été, comme le reste de l'église, reconvertes d'un épais badigeon à la chaux, qui ne permet pas de distinguer, d'une manière certaine, les meubles de l'écu : le chevron apparaît clairement, accompagné de trois besans, on peut-être de trois têtes de Maures, qu'un ouvrier inhabile n'a pu mieux graver. Nous préférons y voir des armoiries *parlantes* qui nous rappellent ces antiques Romains forgerons, *fabri*, ou ces riches ferratiers lyonnais, que leur honorabilité et leur travail ont conduits les premiers à la noblesse.

Il est vrai que nos ferratiers, conseillers de ville, sont désignés comme portant : de gueules, au chevron d'or, accompagné de deux trèfles et d'un besant du même. Ces trèfles ne seraient alors qu'une brisure des cadets, qui auraient de plus changé l'émail du champ et la couleur du chevron.

Les registres de d'Hozier contiennent, pour les deux généralités de Lyon et de Dijon, vingt et un enregistrements au nom de Favre, en vertu de l'édit du roi Louis XIV, de novembre 1696 : on y trouve seulement, en Bourgogne, aux folios 418 et 431, deux personnes ayant des armoiries identiques à celles du président Antoine Favre et à celles de Vaugelas ; ce sont : Antoinette Favre, fille,

et Claude-Joseph Favre, prêtre, et curé de Curciat en Bresse. Il faut sans doute les rattacher à la branche bressane des Favre de Longris, issue de Philibert Favre et de Bonne de Châtillon, que nous avons signalée comme représentée encore en 1789.

Nous citons textuellement d'Hozier.

GÉNÉRALITÉ DE LYON.

N° 337, f° 135. Jean-Antoine Faure, bourgeois, *porte d'argent à une fasces de gueules, chargée d'une croisielte d'or, et accompagnée en pointe d'un vol de sable.*

12. — 452. Vincent de Faure de la Benodière, bourgeois ; *porte d'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une tour d'argent, maçonnée de sable, et un chef de gueules chargé d'un léopard d'argent.*

69-70. — 360. Feu Jean-Louis de Pasturel, ancien eschevin de la ville de Lyon, suivant la déclaration de Blanche Faure, sa veuve.

Portait de sable à une fasces d'or, accompagnée de trois molettes de même, deux en chef et une en pointe, accolée d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles rangés d'argent, soutenus d'une triangle de même, et en pointe d'un pigeon d'argent sur une nuée de sable.

150. — 495. Anne Faure, femme de Martial Patureau, aide-major de la ville de Lyon.

Porte d'azur à un chevron d'or, abaissé sous une triangle de même, accompagné en chef de trois trèfles rangés aussi d'or, et en pointe d'une colombe d'argent.

35. — 647. Jean-Baptiste Faure Dizien, maréchal-des-logis des gardes de S. A. R. Monseigneur : d'argent, à un lion coupé de gueules et d'azur, accompagné en chef de deux tourteaux d'azur, et en pointe de deux tourteaux de gueules.

134. — 619. Césard Faure, marchand, à Lyon : d'argent, à une bande de sable chargée de trois défenses de sanglier d'or, et accompagnée de deux roses de gueules pointées de sinople, une en chef et l'autre en pointe.

368. — 674. André Faure, marchand : de même.

163. — 687. Jean-Baptiste Faure, marchand, à Saint-Etienne : d'azur, à un chapeau d'or, portant deux ballots d'argent, liés de gueules, et passant sur une montagne de sinople.

27. — 769. Jean Faure, conseiller du roi, élu en l'élection de Saint-Etienne : d'azur, à une bande d'argent, enfilée de trois couronnes d'or.

30. 34. — 770. Blaise Morandiu, avocat en parlement, lieutenant de la juridiction ordinaire en la ville de Saint-Etienne, et Marguerite Faure, sa femme : d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en pointe d'une tête de

Maure, accolée d'azur, à une bande d'argent enfilée de trois couronnes d'or.

300. — 833. Marie Gayot, veuve de François de Faure, conseiller du roi, trésorier des ponts-et-chaussées de la généralité de Lyon.

Porte d'or, à une bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or et accompagnée de deux trèfles de sinople, un en chef et l'autre en pointe.

143. — 878. Etienne Faure, procureur es-cours de Reuz, à Montbrison,

Porte d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin, renversées de même, deux en chef et une en pointe.

68 — 926. François Faure, marchand de dentelle et bourgeois de la ville de Lyon : de gueules, à un chevron d'argent, chargé d'une fleur de lys de sable.

87. — 974. Claude Faure, prêtre, secrétaire de Saint-Bonnet-le-Chastel ; d'or, à un chevron de sable, chargé d'un macle d'argent.

127. — 375. Jean-Baptiste Fabre, chanoine de l'église collégiale du chapitre de Saint-Nizier,

Porte d'azur, à une fasces d'argent, accompagnée de trois têtes de léopard d'or, deux en chef et une en pointe.

326. — 233. De Faure Ferriès, prieur de Saint-Vincent, ordre de Cluny,

Porte d'azur, à deux biches affrontées d'or, rampantes contre un arbre de même et un chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.

146. — 448. Antoinette Faure, fille :

Porte d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois têtes de Maures tortillées d'argent, deux en chef et une en pointe.

189. — 431. Claude-Joseph Faure, prêtre et curé de Curcin, en Brosse,

Porte d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois têtes de Maures de sable liées et tortillées d'argent, deux en chef et une en pointe.

169. — 628. Daniel Faure l'aîné, marchand à Besançon,

Porte d'argent, à un arbre nommé fayard, attaché de sinople, fruité de sable et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

170. — 629. Daniel Faure, le cadet, marchand à Besançon,

Porte de même.

Nous avons vu combien humble et modeste avait été l'origine des Favre de Meximieux, qui avaient dû au travail leur première aisance. Mais l'étymologie du nom patronymique présente une singulière signification ; quoi-que purement hypothétique, nous tenons à rapporter notre sentiment à cet égard.

Nous avons avancé au début de cet article l'opinion que le nom de Favre dérive du latin *Faber*, *forgeron*, appartenait à une race d'hommes qui, au lieu des *Forges*, s'étaient primitivement occupés de la fabrication du *fer* ; or, il existe une inscription romaine, actuellement encastrée dans les murs de la chapelle du séminaire de Meximieux, qui porte ce qui suit :

TIB CLAVD QVER
COINNACH ATTICI
AGRIPIANI
PRÆF RADI
ET CLAVDIAE ATTICILAE FILIAE

Que M. de Moyria (4) attribue à la fin du deuxième siècle et traduit ainsi :

« (Aux dieux mânes et à la mémoire) de Tibère Claude Coinnachs Atticus Agrippianus de la tribu Quirina,

(1) La Teyssonnière, t. 1, p. 75.

commandant d'ouvriers militaires, et (à celle) de Claudia Articia sa fille. »

Est-il invraisemblable de penser que les Romains, après avoir vaincu les anciennes peuplades gauloises, et au moment où ils affermissaient leur domination par des créations qui révèlent toute la profondeur de leur génie civilisateur, aient établi au lieu des Forges, sur le territoire où fut plus tard Maximieux, un atelier de ces *ouvriers militaires, fabri*, spécialement occupés à convertir le fer en armes de guerre ? Les forêts qui couvraient à cette époque les Gaules, et spécialement le *pays Dombensis*, la Dombes, expliquent l'établissement de ces ateliers à proximité de *Lugdunum*, Lyon, qui devint bientôt la capitale de la plus importante des quatre provinces romaines, la Première Lyonnaise.

L'un de ces ouvriers militaires, à une époque où les noms patronymiques n'étaient point encore en usage, a donné naissance à une famille perpétuée sous le nom de *Fabri*, dont le langage français a fait plus tard Favre.

Nous avons, en citant les documents authentiques des archives municipales, constaté l'existence de ces Favre à Maximieux au *xiii^e* siècle. A la même époque, nous les rencontrons à Lyon, où ils forment une branche détachée du tronc primitif et que nous appellerons plus spéciale-

ment :

LES FAVRE DE LYON.

A cette époque (*xiii^e* siècle), Maximieux était sous la dépendance des archevêques de Lyon, depuis qu'Hubert I^{er}, élu en 1603, y avait établi une maison épiscopale défendue par des tours. Il est résultat de cette possession des rapports directs et constants entre Maximieux et la primatiale des Gaules ; la répartition entre les chanoines des revenus de l'église métropolitaine pour les années 1209 et 1220, en est une preuve irrécusable, quant à la famille Favre.

Guillaume du Bessei, sacristain de l'église Saint-Etienne de Lyon, qui mourut en 1300, figure dans l'Obituaire de l'église de Lyon (4), au *vi^e* jour des calendes de novembre, pour un très-grand nombre de legs pieux pour son anniversaire à perpétuité dans la plus grande église de cette ville. On y trouve le nom d'un Bernard Favre : « (Reliquit) item domos suas sitas Lugduni retro claustrum, quas emit ab executoribus domni Bernardi Fabri... »

Ce Bernard Favre nous est complètement inconnu, mais la qualification de *dominus*, qui précède son nom, semble indiquer qu'il appartenait à un ordre de religieux, selon

(1) Obituaire de l'Eglise de Lyon, p. 143. — Le secan de Guillaume du Bessei, qui est encore appendu au testament de Dalmace Morel chanoine (1360), représente un pélican s'ouvrant le flanc pour alimenter ses petits. — Arch. du Rhône, Agar, vol. 2, n^o 8.

cette définition de Joannes de Januá, rapportée par Duncange (1). « Dominus et donna, per synecopem, propriè conuenit *claustrarius* ; sed dominus, domina, mundanis. »

Philippe I^{er} de Savoie s'était démis en 1266 de l'archevêché de Lyon. Les habitants de la ville, fatigués des luttes continuelles qu'ils avaient à subir avec les officiers de justice de l'archevêque, s'assemblèrent aux sons d'une cloche, placée dans l'une des tours du pont de Saône, et nommèrent douze conseillers pour défendre leurs intérêts. En vain Gérard de Langres, évêque d'Autun, qui avait pris en main l'administration, s'opposa à ces mesures : Philippe III, roi de France, confirma cette émancipation des bourgeois de Lyon, qui purent alors élire douze d'entre eux pour les représenter.

Pierre Favre fut au nombre de ces conseillers gardiens ou gouverneurs de la ville de Lyon pour les années 1382, 1384, 1386, 1388, 1390 et 1391 (2).

Ce Pierre Favre, dont nous avons constaté l'existence à Meximieux, en 1380, où il produisit au terrier rédigé en faveur d'Antoine de Chalamont, seigneur dudit Meximieux, s'était établi comme *notaire* à Lyon. Il est mentionné avec cette qualité au compte rendu par Jacob de

(1) Caroli du Fresno, domini du Cange, Glossarium, Francofurti-le-Mein, 1710, verbo *Domus*.

(2) Voir sur l'établissement du Consulat la troisième partie de l'*Éloge historique de la ville de Lyon*, par le P. Menestrier, Lyon, Benoist Coral, 1689. C'est dans cet excellent ouvrage que nous avons relevé les dates d'exercice des Favre cités comme conseillers de ville.

Gez en 1389 (1) comme ayant reçu 2½ francs (d'or) « pour le drap d'or qu'il a baillé pour faire le paile (poêle) à la venue du roy. » C'était l'époque de la magnifique entrée, dans la cité lyonnaise, du roi de France, Charles VI, qui, cette même année déclara franchises les foires de cette ville.

Jean Favre, son frère, que mentionne également le terrier de 1380, habitait aussi Lyon où il y exerçait la profession de *ferrurier*. Toujours ce métier de *forgeron*, *feber*, qui accompagne les origines de la famille. A la ville, ce n'est plus le forgeron, c'est le négociant qui vend du fer. Le métier sans doute était bon, il avait valu à Jean Favre la considération sociale. La confiance de ses concitoyens, les maîtres des métiers, l'appela en 1403 à siéger au conseil de la ville.

Cette condition de ferrurier s'était perpétuée chez ses descendants. Un carnet des pennonnages de 1516 établit autre Jean Favre possessionné près l'enseigne du Dauphin, à Saint-Paul (4).

Après Rolin Favre, conseiller de ville en 1528, on rencontra :

Jean Favre, pour les années 1533, 1537 et 1538.

Humbert Favre, 1539, 1540, 1545, 1551 et 1564. Pro-

(1) V. de Valous, les Origines des Familles consulaires de la ville de Lyon, A. Brun, 1863. — Ce consciencieux travail, qui a obtenu l'année même de sa publication les honneurs du *jeu*, est devenu rare et a atteint dans les ventes les prix les plus élevés.

Les renseignements exacts et précieux qu'il renferme sur beaucoup de familles, sont extraits des documents officiels déposés aux archives municipales de Lyon.

blement encore le même qu'on trouve bourgeois de Meximieux, on il continue la filiation des Favre.

Thomas Favre, en 1566, 1567 et 1571.

En 1568, le frère du précédent, Guillaume Favre « est cité au nombre des marchands assemblés le 20 juin 1578, pour porter plainte contre les commissaires royaux qui empêchaient les étrangers d'importer à Lyon les monnaies de leur pays. » Ce Guillaume Favre fut conseiller de ville en 1569, 1574, 1580 et 1586. Ce fut lui, probablement, qui, avec Jeanne Reynier, sa femme, fut enterré en l'église des Célestins (1).

Ces conseillers de ville (2), désignés à la fin du x^e siècle, sous le nom d'*Echevins*, avaient reçu « de Charles VIII, en 1495, ainsi que leur postérité née et à naître en loyal mariage, le privilège de noblesse avec toutes les franchises et libertés dont jouissaient les autres nobles du royaume, pouvoir de venir à l'État et ordre de chevalerie en temps et lieu, et acquérir, dans le Dauphiné et tout le reste du royaume, fiefs, arrière-fiefs, juridictions, seigneuries et nobles tenements sans payer aucune finance et affranchissement de chevauchées, bans, arrièrebans. » Ces privilèges leur furent confirmés par un grand nombre d'arrêts subséquents, mais à la condition pour eux de vivre noblement, c'est-à-dire qu'ils ne se livreraient

(1) Stayerl, *Armorial du Lyonnais, Foriz et Beaujolais*, verbo Favre. — Lyon, A. Brun, 1860.

(2) Monestrier, deuxième partie, p. 93.

à aucun commerce ou n'exerceraient aucune profession dérogeante telles que celles de notaire, procureur, etc.

La qualification de notaire appliquée à Pierre Favre, en 1589, celle de ferratier à Jean Favre, en 1568, de marchand à Guillaume Favre, en 1578, attestent qu'ils préférèrent à un privilège antérieur de noblesse, l'office ou le trafic qui les enrichissaient ; mais ils pouvaient obtenir ensuite des lettres de réhabilitation ou encore justifier de leurs certificats d'échevinage pour reconquérir la noblesse.

C'est ce qui explique que beaucoup de familles d'ancienne extraction noble se livrèrent au négoce pour refaire leur fortune et acceptèrent ensuite l'échevinage comme premier titre d'entrée dans la noblesse. Ce titre en valait bien un autre puisqu'ils le devaient au libre suffrage de leurs concitoyens, au lieu de l'acheter à beaux deniers comptants par une charge anoblissante.

Les documents nous manquent pour suivre la filiation de cette antique race des Favre lyonnais. Les registres paroissiaux de la paroisse de Sainte-Croix ne commencent qu'en 1590. Ce n'est que dès cette époque que la généalogie s'établit authentiquement. Nous allons la produire en y joignant les noms des parrains et des marraines, chaque fois que ces noms paraissent intéressants.

Cette longue nomenclature pourra sembler inutile et inopportune à ceux qui se refusent à voir l'importance qu'on, dans l'histoire des provinces, les généalogies. Mais cette citation est suffisamment justifiée par l'intérêt qu'elle

peut offrir à cause des noms qu'elle contient pour la filiation d'autres familles.

Les registres paroissiaux établissent l'existence, à la fin du xvi^e siècle, de huit personnages du même nom de Favre, tous procureurs ou avocats ès cours de Lyon, qui paraissent être frères. Un seul occupe une charge de noblesse, celle de conseiller du roi, président des gabelles en la généralité de Lyon.

Ce sont :

- 1^o François Favre, procureur ès-cours de Lyon.
- 2^o Léonard Favre, procureur ès-cours de Lyon.
- 3^o Arnaud Favre, procureur ès-cours de Lyon.
- 4^o Jehan Favre, avocat ès-cours de Lyon.
- 5^o Autre Jehan Favre, procureur ès-cours de Lyon.
- 6^o Alexandre Favre, conseiller du roi et président des gabelles de la généralité de Lyon.
- 7^o Jean Favre, procureur ès-cours de Lyon.
- 8^o Benoît Favre, procureur ès-cours de Lyon.

N'ayant entre les mains aucun document qui puisse nous indiquer les noms des pères et des mères, nous rapporterons successivement leur postérité en expliquant que deux seulement ont fait souche : ils viendront les derniers (1).

- I. Léonard Favre, procureur ès-cours, qui devint plus

(1) Une inscription lapidaire sur le portail de l'ancienne église de Bessenay, constate le mariage d'une demoiselle Favre avec M. Marnet de Jussieu, d'une famille illustre de Lyon, qui a donné cinq

tard (1595) notaire à Lyon, où on le rencontre marié à Andrée Micollaud.

Ses enfants furent :

- 1^o Marguerite Favre, baptisée le 4 septembre 1590 en l'église paroissiale de Sainte-Croix. Eurent parrain, noble-Henri de Tourvénon, chanoine de l'église Saint-Just de Lyon, et marraine, Marguerite....
- 2^o Mérande Favre, le 8 mai 1595 ; parrain, Jean Brognier, docteur en droit ; marraine, Mérande Croppet, femme de M. Justinien Merlier, docteur et avocat.
- 3^o André, qui suit.

II. André Favre, notaire et tabellion royal, 1626, marié à Antoinette Cany, dont il eut :

- 1^o Jacob Favre, le 6 avril 1626. P. Jacob Gresse, docteur ès-droits, avocat ès-cours de Lyon ; M. Blanchet....., femme de Martin Méalland, aussi notaire royal.
- 2^o Jean Favre, le 22 juillet 1627. P. Jean Favrin, notaire royal, bourgeois de Lyon ; M. François Vigier, femme de Jehan Valluy, notaire royal.
- 3^o Claude Favre, le 23 mars 1630. P. Claude Ducreux, procureur ès-cours de Lyon ; M. Jeanne Mallard, femme de Jacques Girard.

membre à l'Académie française et deux au conseil d'Etat ; cette inscription est ainsi conçue :

MM. de Jussieu et M^{re} Faure de Jussieu, aides de MM. les Chanoines comtes de Lyon, ont fait relever ce portail, 24 may 1630.

M. Marnet de Jussieu eut pour fils M. Nicolas de Jussieu, écuyer, conseiller en la cour des monnaies de Lyon, seigneur de Monfauvel. Sur une autre porte de l'Eglise de Bessenay, cette autre inscription

En may 1635, M. Marnet de Jussieu et M. Laurent de Jussieu, conseiller de roy et eslev en l'élection de Lyon, ont fait faire ce portail. — Paris. DREV ROUS. BVLX.

4^e Suzanne Favre, le 26 octobre 1631. P. Jean Terrasson, procureur ès-cours de Lyon ; M. Suzanne Ronchal.

5^e Catherine Favre, le 19 janvier 1635. P. Jean Guillard, praticien à Lyon ; M. Catherine Masservy, femme de M^e Loys Drivon, procureur ès-cours de Lyon.

6^e Anne Favre, le 12 août 1636. P. Antoine Charrin, procureur ès-cours de Lyon ; M. Anne Ducoing.

I. Benoist Favre, procureur ès-cours de Lyon, marié à dem^o^{lle} Hélénore Caussier ; fille

Marguerite Favre, baptisée le 24 décembre 1618.

Parrain, Philippe Millier, procureur ès-cours dudit Lyon ; marraine, demoiselle Marguerite Girinot, femme de noble Pierre Pinot, avocat en l'élection du Lyonnais.

I. Jean Favre, procureur ès-cours de Lyon, époux de dame Anne de la Vallière, dont il paraît n'avoir eu qu'un seul enfant :

Jeanne Favre, le 10 novembre 1618. Parrain Barthélemy Ballon, marchand à Lyon ; marraine, dame Catherine de la Vallière. — Elle est morte le 22 avril 1687, veuve Dubol.

I. Autre Jehan Favre, avocat ès-cours de Lyon, lequel eut de son mariage avec Estienne Humberl :

1^o Balhazard, baptisé le 2 mars 1596. Parrain, noble Balhazard du Villard, conseiller du Roy, trésorier général de France ; marraine, Rolande Duflos, femme de M. Richard.

I. Autre Jehan Favre, notaire de l'officialité et banquier ès-cours de Rome, et dame Claudine Colombet (1), sa femme ; d'où :

1^o Philiberte Favre, le 31 juillet 1604. Parrain, Nicolas Michaud, bachelier ès-droits, chanoine de Saint-Nizier ; marraine, Philiberte Bourdon, veuve de M. de Bonvoisin.

2^o André Favre, le 11 janvier 1606. P. André Milon, procureur ès-cours de Lyon ; M. Aimée Croppet, femme de M. le trésorier....

3^o Claude Favre, le 15 août 1609. P. Claude Linot, avocat ès-cours de Lyon ; M. Claudine Gondard, femme de M^e Charreton, procureur ès-cours de Lyon.

4^o Geneviève Favre, le 6 août 1614. P. Nicolas Bouquet, marchand de Lyon ; M. Marguerite Néronde, femme de noble Guillaume de Villard, avocat ès-cours de Lyon.

5^o Hugues Favre, le 16 mars 1618. P. Hugues de Saint-Paul, commissaire examinateur à Lyon ; M. Marguerite de Roux.

6^o Autre Geneviève Favre, le 30 mai 1620. P. noble François Scarron, seigneur de Privas, conseiller du Roy et receveur général de ses finances en la généralité de Lyon ; M. Geneviève Péraud, femme de Jean-François de Pradel.

I. Noble Alexandre Favre, conseiller du Roy et prési-

(1) On trouve un Colombet, trésorier de Forez, qui portait pour armoiries : d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une croix d'argent tenant en son bec un rameau d'or, au chef cousu de guêles chargé de trois trèfles d'or. — Nous ne savons si Claudine Colombet appartenait à cette famille.

dont général des gabelles de la généralité de Lyon, eut de son mariage avec demoiselle Gyzier :

- 1^o Marie Favre, le 15 février 1614. P. noble Jean-Baptiste Sande, conseiller du Roy et trésorier général de France, et marraine, dame Sibille-Marie....
- 2^o Charlotte, le 8 février 1616. P. noble Gaspard Dugué, conseiller du Roy, trésorier général de France ; M. Charlotte du Tholin, femme de noble Benoît du Pomey, seigneur de la Frasse.
- 3^o François Favre, le 18 juillet 1617. P. noble François de Merla, trésorier général de France à Lyon ; M. Hisabeau Halovs.

I. Arnaud Favre, procureur ès-cours de Lyon en 1590, qui de son union avec Isabeau Coulland (4), eut :

- 1^o Richard Favre, le 24 décembre 1590. P. noble Richard de Charassin, conseiller du Roy ; M. Claudine Favre, femme à noble Louis Prost.
- 2^o Marie Favre, le 12 janvier 1592. P. Guillaume de Charansy, fermier général du Lyonnais ; M. Marie Coulland, femme de M. Henry Grand, avocat.
- 3^o Laurent Favre, le 5 novembre 1595. P. noble Laurent Mollier, seigneur de.... ; M. Ysabeau Mollier, dame de Chansy.
- 4^o François Favre, le 17 septembre 1598. P. noble François Bullioud, bourgeois de Lyon ; M. Marguerite Thomas, femme de M. du Pomeys.

(4) Claude Coulland, conseiller de ville à Lyon, en 1582, portait de gueules à trois besans d'or, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules. — Sneyert.

I. François Favre, procureur ès-cours de Lyon, marié à Jeanne Bellon.

De ce mariage vinrent :

1^o Jehan Favre, qui succéda à son père en sa charge de procureur et épousa demoiselle Alix Loys (1), dont il eut :

A. Jeanne Favre, baptisée le 31 juillet 1613. Parrain, noble messire Jean Loys, conseiller du Roy, président de l'élection du Lyonnais ; marraine, dame Jehanne Bellon, veuve François Favre, quand il vivait procureur ès-cours de Lyon.

B. Christophe Favre, le 10 novembre 1615. P. Christophe Favre, praticien ; M. Marguerite Thomas, femme de noble Odet Croppet, conseiller du Roy en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon.

C. André Favre, le 29 août 1618. P. André Garnier, marchand drapier de Lyon ; M. Louise de Saint-Ignand, veuve de feu noble Laurent Roland, vivant conseiller du Roy.

D. Anthoinette Favre, le 28 août 1622. P. noble Horace Cardon ; M. Anthoinette de Brossette, femme Jean de Vuldé, intendant de la douane à Lyon.

E. Claude Favre, le 11 juin 1624. P. Claude Blandin, marchand bourgeois de Lyon, M. Eléonore Ministre, femme de Clément Favre, docteur en droit, avocat ès-cours de Lyon.

F. Marie Favre, le 17 août 1625. P. Jehan Loys,

(1) Famille noble de Suisse, dont Lachesnaye des Bois donne la généalogie depuis Mornet Loys, damoiseau, 1401.

Armes : d'azur à un demi-vol d'or. — Sneyert.

La filiation donnée par Lachesnaye ne mentionne pas cette branche lyonnaise dont était noble Messire Jean Loys, conseiller du roi, président de l'élection du Lyonnais.

ils de M. Estienne Loys, conseiller au Roy ;
M. Jeanneton Favre, fille du susnommé M^e Jean Favre.

G. Léonore Favre, le 16 novembre 1627. P. Claude-Pierre Chevallier, trésorier de France en la généralité de Lyon ; M. Léonore Carlin, veuve de noble Hugues Lombard, vivant conseiller du Roy, président des gabolles du Lyonnais.

H. Pierre Favre, le 26 mai 1639. P. Pierre Croppet, docteur ès-droits, avocat ès-cours de Lyon ; M. demoiselle Pierrette Mollandier, femme de M^e Antoine Loys, aussi docteur ès-droits et advocat ès-cours.

I. Jeanne Favre, le 16 février 1631. P. Pierre Loys, bourgeois de Lyon ; M. Jeanne Fargue.

2^e Marguerite Favre, baptisée le 16 janvier 1590. P. Jacques Croppet, bourgeois de Lyon, capitaine pour le quartier du Concert ; marraine, Marguerite Guilloud, sa femme.

3^e Clément Favre, baptisé le 14 octobre 1631. Parrain Clément Bastin, enquêteur commissaire exécutif au siège de Lyon ; marraine Eléonore de Tourvion, femme de Jehan Clere, consul.

Clément Favre est mentionné dans l'acte baptismal de Clément Trye, du 26 février 1653, église de Sainte-Croix, dont il fut parrain, conseiller du Roy, en l'élection du Lyonnais (1).

(1) On trouve, dans une sentence de l'élection de Saint-Etienne du 24 janvier 1730, qui condamne la femme de Laurent Tardy à être admonestée et bannie pour un an du ressort de l'élection pour entrepôts et troubles faits aux commis des Aydes dans leurs fonctions que ses juges firent :

Christophe de Colomb, sieur d'Ecotay, conseiller du Roy, presi-

Il eut, de son mariage avec Eléonore Ministre, huit enfants, savoir :

A. Magdeleine Favre, baptisée le 24 janvier 1617. P. Benoît Mazuyer, chanoine de l'église de Saint-Paul ; M. Magdeleine Favre, femme de Philippe Mathieu, procureur.

B. Pierre Favre, le 18 août 1622. P. Pierre Favre, procureur, oncle du baptisé ; M. Jeanne Girard, femme de M^e Jacob Grand, avocat aux cours de Lyon.

C. Antoine Favre, le 30 mars 1624. P. Antoine Boiron, greffier en la sénéchaussée ; M. Claire Ministre, femme de M^e Jean Midière, notaire royal.

D. Marguerite Favre, le 22 août 1627. P. Jean Duriou, greffier de la chambre en la généralité et siège présidial de Lyon ; M. Marguerite Gonin, veuve de feu sieur Ennemond Prévot, marchand à Lyon.

E. Catherine Favre, le 7 juillet 1629. P. André Favre, procureur ès-cours de Lyon ; M. Catherine Ministre, femme de Jean Duthier, greffier de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon.

F. Alix Favre, le 6 novembre 1630. P. Anthoine Chausse, aussi avocat ès-cours de Lyon ; M. Alix Loys, femme de Jean Favre, procureur ès-cours de Lyon.

G. Jeanne Favre, le 28 mai 1632. P. Jean Derimont, docteur ès-droits, avocat ès-cours de Lyon ;

dent : Jean-Louis Bourlion sieur d'Escaux, aussi conseiller du Roy, Lieutenant, *Clément Favre*, Antoine Chevet et Jean-Joseph Mazanod, sieur Ducluzat, de même conseiller du Roy, Eleus en l'élection dudit Saint-Etienne... — Imprimé à Lyon, chez Valfray, rue Merrière, 1730, une feuille in-4^e.

M. Jeanne Favre, femme de Jean Trie, aussi advocat ès-cours de Lyon.

H. Catherine Favre, le 18 janvier 1634. P. noble Jean-Baptiste Garde, conseiller du Roy, trésorier général de France; M. Catherine Garde.

4° Pierre Favre, qui continue la descendance.

5° François Favre, né le 23 février 1596, mais qui ne fut baptisé que le 31 août suivant; il fut tenu par Jean de Mazine, conseiller du Roy, trésorier général de France, et par Léonore Carrel.

6° André Favre, le 18 janvier 1597. Paurain noble André Austring, conseiller du Roy, président général et juge criminel; marraine Madeleine Garnier, veuve de M^{re} Odet Croppet, quand vivait grolier criminel. Cet André Favre devint trésorier, conseiller en la généralité du Dauphiné (1).

7° Madeleine Favre, le 30 mai 1606. P. Jean Favre, praticien; M. Madeleine Favre, femme de Pierre Milland, procureur ès-cours de Lyon.

II. Pierre Favre, baptisé à l'église de Sainte-Croix de Lyon, le 25 octobre 1594, où il fut tenu par M^{re} Pierre Amyot, conseiller du Roy, et par dame Jeanne Rappon, femme de M^{re} André Trye, procureur ès-cours de Lyon.

Pierre Favre est qualifié, dans l'acte de baptême de Pierre-François Favre en 1643, de capitaine châtelain de Thizy, Fontaines, La Tour de Salvagny et Lentilly.

(1) Marraine de Clément Trye, le 26 février 1653, église de Sainte-Croix; Catherine Chaboud, femme de Jean-André Faure, conseiller et trésorier en la généralité du Dauphiné.

Il épousa Jeanne Girard (1), qui lui donna nombreuse lignée :

1° Léonard Favre, qui forme le degré suivant.

2° Jeanne Favre, baptisée le 15 février 1623. Parrain, Claude Durieux, procureur ès-cours de Lyon; marraine, dame Jeanne Mègret.

3° Catherine Favre, le 17 août 1624. P. noble André Thomas, président général des gabelles; M. Catherine de la Balme, femme de Pierre..., conseiller du Roy et assesseur criminel.

4° Christine Favre, le 16 novembre 1625. P. noble Laurent Garbod, avocat ès-cours de Lyon; M. Christine Fabiez, femme de sieur François Basset, bourgeois de Lyon.

5° César Favre, le 23 novembre 1627. P. César Bérard, trésorier général de France; M. Marie Dusiou, femme de noble Jean-Baptiste Staron, conseiller du Roy, maison et couronne de France.

6° Aimé-Claude Favre, le 24 mars 1630. P. Edme Foulquier, chanoine de l'église de Lyon; M. Claude de Mallin, femme de M^{re} Christophe de Chalmazel, baron de Sortas.

7° Charles Favre, le 11 août 1631. P. noble Charles Duway, conseiller du Roy, assesseur ordinaire des guerres; M. Nicole Bouchand, femme de noble Pierre Mollier, conseiller du Roy.

8° Louise Favre, le 13 juin 1633. P. Estienne Rameau, marchand affineur d'or et d'argent à la monnaie de Lyon; M. Louise....

9° François Favre, le 19 août 1634. P. noble François

(1) Girard, famille dont était François Girard, conseiller de ville en 1555.

Armes : Bandé d'argent et d'azur au chef de gueules chargé de trois trèfles d'or. — Stevert

Goujon, avocat ès-cours de Lyon; M. Catherine de Guibly, femme de Pierre Bernard, bourgeois.

10^e Marie Favre, le 9 octobre 1636. P. Jean Drenod, marchand à Lyon. M. Marie Ducreux.

11^e Jeanne Favre, le 20 décembre 1638. P. noble Etienne Chabert, président de la sénéchaussée de Lyon; M. Jeanne Michalin. — Elle épousa Jean-Baptiste Dutel.

12^e Marie-Laurence Favre, le 4 juillet 1640. P. Laureat de Simian, trésorier de France à Lyon; M. Marie de Simian, femme de M. Bertrand de Simian.

13^e Pierre-François Favre, le 16 janvier 1643. P. Pierre-François, conseiller du Roy; M. Sébille Sat, femme de M^{re} Loys Le Roux, conseiller du Roy.

III. Léonard Favre fut baptisé à l'église Sainte-Croix de Lyon, le 12 mars 1624 : assistèrent comme parrain Léonard Girard, bourgeois de Lyon, et marraine Jeanne Girard, veuve de Pierre Dubois, quand vivait procureur ès-cours de Lyon.

Ce Léonard Favre, banquier ès-cours de Rome, épousa, suivant contrat du 30 juin 1657, devant Prost, notaire royal à Lyon, damoiselle Marie Trye, fille de messire Jean Trye (1), docteur ès-droits, avocat ès-cours dudit Lyon, et de damoiselle Jeanne Favre.

(1) Mathieu Trye, procureur ès cours de Lyon, avait épousé Magdeleine Montgéné, dont il eut :

1^o Marie Trye, femme Jacques Izard, procureur ès cours de Lyon;

2^o François Trye;

3^o Jean Trye, docteur en droits, avocat ès cours de Lyon, marié à Jeanne Favre. Enfants :

Parmi les apports de la future, citons le don qui lui fut fait d'une maison haute, moyenne et basse, rue des Bourchannes, à Lyon, où est pour enseigne le *Moulin*, laquelle fut de damoiselle Jeanne Girard, sa tante. Elle recueillit ensuite d'une donation postérieure, reçue par le même notaire le 7 mars 1672, des biens à Bessenay qui étaient des rentes nobles du sieur marquis de Chamazet et seigneur du Mas de Bessenay, et des infirmiers de l'Abbaye royale de Savigny.

Léonard Favre devint capitaine châtelain de la justice de Bessenay.

Nous ne lui connaissons que le fils qui suit :

IV. Christophe Favre, procureur ès-cours de Lyon, châtelain de Thizy, Fontaines, La Tour de Salvagny et Lentilly, lequel fut enterré à l'église paroissiale de Bessenay le 2 mars 1725, présence de Jean Rory, chapelain de Saint-Bonnet-le-Froid, et de Jean-Frénée et de Pierre de La Roue, frères.

Il était marié avec Marie de La Roue, fille de Jean de

A. Marie Trye, baptisée le 25 avril 1631.

B. Blandine Trye, le 25 janvier 1641.

C. Françoise Trye, le 12 juin 1645.

D. Jean-André Trye, le 24 janvier 1647.

E. Alex Trye, le 9 février 1649.

F. Clément Trye, le 26 février 1653.

Armés : de gueules à trois étoiles d'or rangées en fasces.

La Roue (1), notaire royal, et de Catherine Metton : leurs enfants furent :

- 1^e Catherine Favre, le 27 avril 1692. Parrain, François Favre, son oncle paternel; marraine, Catherine Metton, femme de feu Jean de La Roue, en son vivant notaire royal. — Elle épousa Jean Roux, maître pharmacien à Montbrison (2).
- 2^e Pierre Favre; qui continuera.
- 3^e Marie Favre, mentionnée en l'acte baptismal de sa nièce, Claudine-Marie, le 19 février 1730. — Elle épousa M. Julliard et eut une fille : Catherine Julliard, mariée à Anselme Mercier, maître chirurgien à Lyon.

V. Pierre Favre, qui reçut les cérémonies du baptême en l'église de Saint-Paul de Lyon, le 25 octobre 1693, où il fut tenu par Pierre Julliard, bourgeois de Lyon, et par Madeleine Trie, femme de François Favre.

Il se fit délivrer, le 24 février 1747, des *lettres de bourgeoisie*, où il est dit : « que ledit Pierre Favre est déclaré

(1) Cette famille bourgeoise paraît complètement distincte des La Roue, originaires de Cluny, dont était Pierre de la Roue, eschevin à Lyon, en 1689. — Nous rapporterons la généalogie de ces derniers dans l'*Histoire de la Curée, de la maison d'Étè et de ses allées*, que nous préparons.

(2) Acte de description au décès de Pierre de la Roue, vivant bourgeois de Bessunay, de 18 février 1739. Cet acte mentionne Jean de la Roue, notaire royal, marié à Catherine Metton, suivant contrat du 25 janvier 1656 (reçu Virrisset, notaire), qui eut pour enfants :

- 1^o Pierre de la Roue, décédé le 17 février 1739, à Bessunay, laissa : Jean Irénée, Louis et François de la Roue.
- 2^o Hélène de la Roue, mariée à Louis Aguiraud.

vray bourgeois et originaire de Lyon ; qu'en cette qualité, il jouira des privilèges et exemptions accordées par nos rois aux véritables bourgeois et originaires de Lyon, tant qu'il ne fera pas acte dérogeant à son privilège et continuera sa résidence en cette ville et au moins sept mois de chaque année, ordonne en conséquence que defenses soient faites de le troubler dans la possession et jouissance desdits privilèges.

* Fait et arrêté en la chambre du Conseil de la dite élection de Lyon, le vendredy vingt-quatre février mil sept cent quarante-sept. *Sigés*, Charezin, Chalamel, Sandrin de Champdieu et Guillin.....»

Observons que ces lettres ne lui furent octroyées que pour faire *rafranchir son privilège* dans le but de l'autoriser à vendre cinquante années de vin recueillies dans ses propriétés, et d'annoncer cette vente par la suspension du *touchon* au-dessus de sa porte.

En 1753, il était notaire royal à Lyon, où il décéda le 15 mai 1762, âgé de 53 ans, après avoir fait son testament le 12 janvier précédent, devant Girard, notaire royal ; on y trouve mentionnés les enfants qui suivent, issus de son mariage avec Etienne Michallet, fille de Pierre Michallet, bourgeois de Lyon (1), et de Marguerite Chavay :

(1) Michallet à Lyon : Tranche d'or et de sable à un lion de même de l'un en l'autre. — Sievert.

1^o Léonard Favre, religieux mineur, le 19 décembre 1751, mort pendant le siège de Lyon à Pouilly-lès-Feurs où il était curé.

2^o Marguerite Favre l'aînée, baptisée le 12 février 1727. Parrain, Pierre de la Roche, bourgeois de Lyon ; marraine, Marguerite Charavay, veuve de M. Michallet.

Elle épousa Edme-Claude Lapoix de Frémenville (1), commissaire ès-droits seigneuriaux.

3^o Claudine-Marie Favre, le 19 février 1730. P. Claude de la Roche, bourgeois de Lyon ; M. Marie Favre, fille de Christophe Favre. Elle épousa M^o Durand, notaire à Brulolles, dont le petit-fils fut notaire à Haute-Rivoire.

4^o Elisabeth-Théodore Favre, qui continue.

5^o Catherine Favre, le 8 mai 1736. P. Jean-Baptiste-Claude Maillard, praticien ; M. Catherine Favre.

Elle épousa Philippe Capella (2), maître chirurgien juré à la Croix-Rousse.

6^o Claire Favre.

7^o Marguerite Favre la jeune, née le 5 février 1740, mariée à son cousin germain, Anselme Maillard, fils de Jean-Baptiste Maillard, procureur ès-cours de Lyon, et de Marie-Anne Favre.

VI. Elisabeth-Théodore Favre, baptisé en l'église de Saint-Irénée de Lyon, le 17 avril 1735. Purent parrain, M^o Théodore Dupont, conseiller du Roy, notaire à Lyon, et marraine Elisabeth Constant.

(1) Originaires de Bourgogne, les la Poix de Frémenville ont pour armoiries : d'azur au chevron d'argent accompagné de trois coquilles d'or au chef de même chargé de trois bandes de gules.

(2) Capella : d'azur à une chapelle d'argent. — Stevert.

Il reçut, le 3 décembre 1758, de M^o Alexandre-François d'Albon, archidiacre, comte de Lyon, seigneur de Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin, Charbonnières, Lentilly, la Tour de Salvagny et dépendances, des lettres de capitaine châtelain et lieutenant de juge en la justice de Lentilly, la Tour de Salvagny et dépendances, par suite de la démission de Pierre Favre, notaire royal, son frère.

Il augmentait bientôt ces importantes fonctions de nouvelles provisions que déjà son père avait cumulées : le 40 novembre 1762, François de Clugny, aumônier du Roy, abbé de Saligny, vicaire général de l'évêché d'Autun, prévôt de Fourvière en l'église de Lyon, seigneur mensionnaire de la terre et juridiction d'Ecully, partie de la paroisse de Vaise, les quartiers de l'Observance et des Deux-Amants, faubourgs de Lyon, etc., lui signa des lettres de capitaine châtelain pour la juridiction d'Ecully.

Des envieux contestèrent l'intégrité de sa religion ; il lui fallut pour réfuter ces calomnies le certificat suivant :

« Gabriel-César de Saint-Aulbin de Saligny, abbé de Préaux, archidiacre de l'église, comte de Lyon, atesta, le 26 février 1763, que M^o Théodore Favre, bachelier de l'un et l'autre droit, procureur aux cours de Lyon, demeurant en la paroisse de Sainte-Croix, était né de parents anciens catholiques et lui même professait la religion catholique, apostolique et romaine. »

Il décéda à l'âge de 45 ans : il fut présenté dans l'église paroissiale de Sainte-Croix où l'on chanta le repos prescrit

par le processionnal et fut transféré dans l'église des reli-
gieux minimes où il avait fait élection de sépulture.

De son union avec Marie-Hélène-Hersmule Duport (1)
d'une famille originaire de Normandie, il laissait deux en-
fants :

1^o René Favre, dont l'article suivra.

2^o Jean-Baptiste Favre, employé au bureau de l'enre-
gistrement à Lyon (6 vent. an III), avoué (2), rue
Tramassac (an XII, puis juge d'instruction à Lyon.
Il est père de :

A. Jules Favre, notaire à Lyon.

B. Antoine Favre, négociant en la même ville.

C. Edouard Favre, procureur du Roy.

VII. René Favre, qui fut, sous la république, adminis-
trateur du district de la campagne de Lyon.

Cette ville avait été une des premières à embrasser la
cause de la révolution : la démolition de Pierre-Seize, pri-
son d'état, avait répondu à la destruction de la Bastille dans
la capitale. Mais les excès du Piémontais Chalier et de ses
séides, amenèrent une contre-révolution : les membres de
la Commission révolutionnaire portèrent, à leur tour, leurs
têtes sur l'échafaud qu'ils avaient rougi du sang des

(1) Duport, trésorier de France à Lyon : pallé contrepaillé d'azur
et d'or de cinq pièces. — L'armorial de Normandie, par Chevillard,
ne mentionne aucune famille du nom de *Duport* ou *du Port* : elle a
donc été anoblée en Lyonnais par cette charge de trésorier de
France.

(2) Il est ainsi qualifié dans l'acte de décès, du 11 prairial an XI,
de sa tante Bonne Hélène Duport, veuve Jean-Claude Rouhand, offi-
cier de santé à Paris, décédé à Lyon, le 8.

Lyonnais suspects. La ville irritée se donna pour chef le
royaliste de Précý qui, à la tête d'une milice d'environ
11,000 hommes et de quelques pièces de canon, osa ré-
sister à la Convention ; les généraux républicains Keller-
mann et Doyet vinrent assiéger la place rebelle au mi-
lieu de juillet 1793. Couthon les appuya avec 25,000 vo-
lontaires ramassés en Auvergne.

Les Lyonnais (1) s'armèrent tous à la hâte pour résis-
ter à l'armée assiégeante : René Favre, chargé de la par-
tie des subsistances, siégea en permanence à l'Hôtel-de-
Ville. Aussi ses biens furent-ils immédiatement saisis et
confisqués au profit de la république par les représentants
de l'armée des Alpes, par un arrêté du 24 août 1793 : il fut
proscrit comme rebelle. Il s'empessa d'envoyer à Besse-
nay sa femme et ses enfants.

Le dévouement et la valeur des assiégés ne purent te-
nir contre la persistance des soldats de la Convention sans
cesse ravitaillés : le 8 octobre, Lyon dut se rendre après
60 jours d'un siège terrible. Le brave de Précý opéra sa
retraite par Vaise, mais il perdit presque toute sa troupe
avant de pouvoir gagner la Suisse.

(1) René Favre a raconté les divers événements du siège de Lyon
dans un travail dont le manuscrit nous a été communiqué, avant
pour titre : *Impressions d'enfance ou Récit du temps passé*. C'est une
narration curieuse et bien dite, remplie d'intérêt pour la famille, dont
l'auteur raconte les angoisses et les souffrances durant cette période
de douleurs et d'inquiétudes. Nous ignorons si ce manuscrit a été im-
primé.

René Favre était sorti de Lyon avec son frère Jean-Baptiste aux dernières heures de la nuit : il ne reparut plus, on suppose qu'il fut dépouillé par les paysans de Saint-Cyr et massacré ensuite.

Plus heureux, Jean-Baptiste Favre, fait prisonnier par un hussard, fut ramené à Lyon et enfermé aux Recluses de Saint-Joseph.

Ce ne fut que trois ans après que Marguerite Aguiraud, femme de René Favre, reçut la lettre écrite par son mari, le 8 octobre 1793 :

« Tout est perdu, ma chère et bonne amie ; de la fermeté et du courage, voilà ce que je te recommande ; tes vertus et tes sentiments de pitié me sont un sûr garant que tu ne t'oublieras pas dans le moment que tu auras appris l'entrée de nos ennemis ou que tu sauras ma mort.

« Qui a su vivre, ma bonne amie, on honnête homme pendant un certain nombre d'années, peut bien savoir mourir un quart d'heure ; j'attends cet anéantissement comme un bienfait du ciel, car la vie est un bien pesant fardeau, quand on la passe comme je l'ai passée.

« Je ne te dis rien de mes enfants, j'ai embrassé hier mon petit pour la dernière fois, rappelle-moi quelquefois dans leur souvenir, surtout parle-leur des malheurs de leur père ; ils n'auront jamais à rougir de m'avoir eu pour père.

« Si jamais tu rentrais dans mes biens, ce que j'espère, parce que la vertu doit avoir le dessus sur le crime, fais

entre mes enfants un égal partage, surtout réserve le chef-lieu pour mon fils.

« Adieu, ma chère et bonne amie, sois toujours une bonne mère, comme tu l'as été jusqu'à présent ; prends soin de ma mère, embrasse la tiennne et témoigne-lui ma reconnaissance.

« Nous nous réunirons au tombeau, mais que la fermeté ne t'abandonne pas ; l'honnête homme, l'homme vertueux ne doit rien craindre de la mort.

« Adieu pour jamais ! Le meilleur et le plus fidèle de tes amis,

« FAVRE. »

René Favre laissait de son mariage avec Marguerite Aguiraud (1), fille de Jacques-Etienne Aguiraud, contrôleur du Roy et contrôleur au grenier à sel de la ville de

(1) Excellente famille du Forez dont était Jacques-Etienne Aguiraud, notaire royal à Bellegarde, puis contrôleur au grenier à sel de Montbrison ; il avait épousé Claudine Seurre, fille de Jean Seurre, notaire royal et châtelain de Bellegarde, et en eut sept enfants :

1^{er} Claudine Aguiraud, mariée à Nicolas Chomat ;

2^e Marguerite Aguiraud, religieuse Augustine ;

3^e Jean Aguiraud, rentier à Bellegarde ;

4^e Jean-Benoît-Marie Aguiraud, avoué au tribunal civil de Lyon, 23, rue Saint-Jean ;

5^e Jean-Louis Aguiraud aîné, à Bellegarde ;

6^e Marguerite Aguiraud, veuve de René Favre, morte à Lyon, rue du Bœuf, le 17 février 1834 ;

7^e Marie-Denis-Antoine Aguiraud

Armisties : D... à une main nouvant du chef et tenant une couronne de laurier d... au chef d... chargé de 3 étoiles d... (cachet du temps).

Montbrison, et notaire royal, et de Claudine Seurre, les enfants (4) qui suivent :

- 1^o Jean-Marie Favre, qui continue ;
- 2^o Elise Favre, mariée à M. Laurent.

VIII. Jean-Marie Favre, né le 24 septembre 1786, à Chazelles-sur-Lyon. A son baptême furent parrain Jean-Marie Aguiraud, curé de Saint-Genest-Lerpt, oncle maternel (2), et marraine Claudine Seurre, veuve de noble Jacques-Etienne Aguiraud, vivant, contrôleur du grenier à sel de Montbrison, grand mère.

Notaire à Lyon en février 1815, M. Favre quitta ces fonctions pour entrer dans la magistrature. Le 7 mai 1823, il fut nommé juge de paix du 6^e arrondissement, et le 26 septembre 1835, du 3^e arrondissement. Pendant cette longue

(1) Le 6 ventôse an 3, eut lieu devant M. Boyron, juge de paix, un conseil de famille qui maintint la tutelle à Marguerite Aguiraud ; y assistèrent les parents dont les noms suivent :

Jean-Baptiste-Claude Favre, employé au bureau de l'enregistrement à Lyon, y demeurant, 29 ans, oncle paternel.

Antoine Aguiraud, marchand à Lyon, rue du Garret, 39 ans, oncle maternel.

Jean Aguiraud, cultivateur, résidant à Bellegarde, 36 ans, oncle maternel.

Jean-Benoît Aguiraud, homme de loi à Lyon, place de la Raison, 32 ans, oncle maternel.

— Cette dénomination de *place de la Raison* nous rappelle que nous sommes en pleine République démocratique une et indivisible !

(2) Jean-Marie Aguiraud, bachelier en Sorbonne, curé de la paroisse de St-Genest-Lerpt-en-Forez, fut guillotiné, à Lyon, en 1794. Il était fils de Jacques Etienne, conseiller en la sénéchaussée de Montbrison.

carrière de magistrat qu'il exerça jusque après 1850, époque à laquelle il était le doyen des juges de paix de Lyon, il se vit successivement revêtu de charges honorifiques, qui témoignent de l'estime et de l'affection de ses concitoyens : nous le rencontrons Président du Bureau de bienfaisance, Membre du comité de l'Instruction primaire, Administrateur de l'hospice de l'Antiquaille, Président du Mont-de-Piété, etc.

Il s'était marié, le 24 février 1813, à Chazelles, avec Marie-Virginie Reyre, fille de Vincent Reyre (1), avocat, et de Jeanne-Marie-Claudine Carrié, qui le rendit père d'une nombreuse lignée, parmi laquelle, outre trois filles mortes, nous connaissons :

- 1^o Vincent-Eugène Favre, qui forme la neuvième génération ;
- 2^o Jean-Baptiste-Claude Favre, né à Lyon le 3 juin 1816, chef d'escadron d'artillerie, commandant l'artillerie de la place de Lyon, officier de la Légion d'honneur, marié, le 5 mars 1849, à Marie-Françoise Emilie Faure, fille de Gabriel Faure et d'Adélaïde-Elisabeth Grubis de Montginot ;
- 3^o Benoît-Alphonse-Justin Favre, né le 20 juillet 1823 ;
- 4^o Joseph-Gustave Favre, le 4 octobre 1826 ;
- 5^o Charles Favre ;
- 6^o Henri Favre.

IX. Vincent-Eugène Favre, né vers la fin de 1843, actuellement conservateur des hypothèques, marié, le 21 fé-

(1) M. Vincent Reyre est mort, en 1847, premier président de chambre à la Cour d'appel de Lyon.

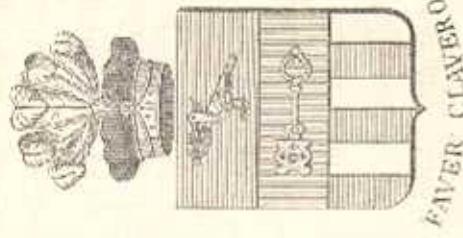
vrier 1818 à Antoine-Marie Cartier, fille de Rose Cartier et de Jeanne-Marguerite Aguiraud.

Leurs enfants sont :

- 1^o Jean-Marie-Joseph Favre, né le 24 mars 1849 ;
- 2^o Louis-Marie-Jérôme Favre, le 2 août 1850 ;
- 3^o Pierre-Marie-Abel Favre, le 26 janvier 1859 ;
- 4^o Marie-Joséphine-Frédérique-Aimée Favre, née le 8 juin 1868.

D'après d'Hozier, les armes des Favre sont : d'argent à une bande de sable chargée de trois défenses de sanglier d'or et accompagnée de deux roses de gueules pointées de sinople, une en chef et l'autre en pointe.

LES FAVRE-CLAVAIROZ



Il a existé en Savoie beaucoup de familles du nom de Favre ; nous citerons, entre autres, comme semblant avoir le plus de rapport avec celle des barons de Pétouges, les suivantes :

Favre d'Annecy : d'or à l'écrévisse de gueules accompagnée de deux étoiles d'azur en chef et d'un croissant en pointe.

Favre du Grand-Bornand : d'or à la tête de bouc de sable entourée d'un cordon du même avec pendants.